

OBJECTIFS

La licence mention Musicologie propose 4 parcours :

- ▶ **Musicien-interprète**
- ▶ **Musique et musicologie**
- ▶ **Jazz et musiques actuelles**
- ▶ **DNSPM (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien)**

Elle permet d'acquérir :

- ▶ des compétences en musicologie ainsi qu'en technique musicale.
- ▶ une culture musicale, historique et culturelle, des techniques musicales et des pratiques vocales et instrumentales variées.

PARTENARIAT

Le parcours **DNSPM** se fait en partenariat avec le Pôle Aliénor

CURSUS INTÉGRÉ

Le département de musicologie délivre aussi une Licence franco-allemande en coopération avec la Folkwang Universität der Künste à Essen (Ruhr).

COMPÉTENCES

- ▶ Avoir une pratique musicale de haut niveau
- ▶ Élaborer des projets artistiques
- ▶ Connaître et maîtriser l'environnement professionnel du musicien

- ▶ Connaissance des grands courants historiques et des principaux jalons de l'histoire de la musique, ainsi que de l'épistémologie élémentaire de la discipline musicologique.
- ▶ Autonomie dans la recherche documentaire et dans la réalisation d'écrits à caractère universitaire.
- ▶ Capacité à analyser une partition, à la situer dans une époque et à la relier à un contexte esthétique.
- ▶ Maîtrise des procédés de l'écriture musicale.
- ▶ Maîtrise des nouvelles technologies et de l'informatique appliquée à la musique.
- ▶ Formation de l'oreille, entraînement à la technique d'écoute dans une perspective historique.
- ▶ Formation à la technique de clavier et à la technique vocale.
- ▶ Pratique collective vocale et instrumentale.

POURSUITE D'ÉTUDES

L'étudiant titulaire de cette licence peut choisir de poursuivre ses études dans l'un des Masters proposés par l'université de Tours :

- ▶ Master Musicologie
- ▶ Master Histoire, Civilisations, Patrimoine
- ▶ Master Culture et médiation des arts du spectacle
- ▶ Master Enseignement 2nd degré - Musique et Musicologie
- ▶ Master Enseignement 1^{er} degré
- ▶ Master d'interprète en France ou à l'étranger (hors Tours)

DÉBOUCHÉS

PROFESSIONNELS

L'étudiant peut également intégrer le monde professionnel.

Secteurs d'activité :

- ▶ Diffusion culturelle - Spectacle vivant (*Orchestre, groupes de musique de chambre, ensembles*)
- ▶ Communication - Gestion de l'information
- ▶ Documentation musicale
- ▶ Journalisme spécialisé / Média
- ▶ Commerce musical
- ▶ Enseignement
- ▶ Recherche
- ▶ Animation...

Métiers :

- ▶ Enseignant
- ▶ Artiste-enseignant
- ▶ Animateur musical
- ▶ Musicien / Interprète
- ▶ Compositeur
- ▶ Documentaliste spécialisé
- ▶ Journaliste d'informations musicales
- ▶ Programmateur
- ▶ Métiers de la médiation culturelle...

PRÉREQUIS

L'accès à la licence-DNSPM est subordonné à la réussite d'un concours d'entrée organisé par le pôle Aliénor. Les étudiants doivent être titulaires d'un DEM ou d'un DNOP dans la discipline principale, délivré par un CRR ou un CRD. Dans certains cas, une dispense peut être accordée par une commission d'admissibilité. voir les modalités sur le site du pôle Aliénor www.polealienor.eu

PREMIÈRE ANNÉE - L1
SEMESTRE 1 - 212h
Module 1 Musicologie - 60h

- ▶ Introduction à l'histoire de la musique - 24h
- ▶ Introduction à l'ethnomusicologie - 12h
- ▶ Introduction au jazz - 12h
- ▶ Introduction à l'analyse musicale - 12h

Module 2 Pratique et techniques de la musique - 48h

- ▶ Répertoires principaux - 18h
- ▶ Culture des répertoires principaux - 18h
- ▶ Langages principaux - 12h

Module 3 DNSPM - 50h

- ▶ Pratiques d'ensemble - 14h à 32h
- ▶ Matériaux musicaux - 12h à 30h
- ▶ Initiation sonorisation - 6h

Module 4 Disciplines complémentaires (pôle Aliénor et Université) - 54h

- ▶ Education rythmique - 12h
- ▶ Médiation et outils d'insertion - 12h
- ▶ Langues vivantes (université) - 18h
- ▶ Informatique musicale (université) - 12h

SEMESTRE 2 - 244h
Module 1 Musicologie - 60h

- ▶ Histoire de la musique (Moyen Âge) - 18h
- ▶ Analyse musicale (Moyen Âge) - 12h
- ▶ Histoire de la musique (période classique) - 18h
- ▶ Analyse musicale (période classique) - 12h

Module 2 Pratique et techniques de la musique - 57h

- ▶ Répertoires principaux - 27h
- ▶ Culture des répertoires principaux - 18h
- ▶ Langages principaux - 12h

Module 3 DNSPM - 53h

- ▶ Pratiques d'ensemble - 14h à 32h
- ▶ Matériaux musicaux - 12h à 30h
- ▶ Education rythmique - 9h

Module 4 Disciplines complémentaires (pôle Aliénor et Université) - 71h

- ▶ Anglais - 18h
- ▶ Sessions spécifiques - 24h
- ▶ Médiation et outils d'insertion - 9h
- ▶ Projet pratique de la scène - 20h

DEUXIÈME ANNÉE - L2
SEMESTRE 3 - 240h
Module 1 Musicologie - 60h

- ▶ Histoire de la musique (Renaissance) - 18h
- ▶ Analyse musicale (Renaissance) - 12h
- ▶ Histoire de la musique (XIXe siècle) - 18h
- ▶ Analyse musicale (XIXe siècle) - 12h

Module 2 Pratique et techniques de la musique - 48h

- ▶ Répertoires principaux - 18h
- ▶ Culture des répertoires principaux - 18h
- ▶ Langages principaux - 12h

Module 3 DNSPM - 60h

- ▶ Pratiques d'ensemble - 14h à 32h
- ▶ Matériaux musicaux - 12h à 30h
- ▶ Pratiques corporelles - 16h

Module 4 Disciplines complémentaires (pôle Aliénor et Université) - 60h

- ▶ Anglais - 18h
- ▶ Informatique musicale - 24h
- ▶ Médiation et outils d'insertion - 18h

SEMESTRE 4 - 268h
Module 1 Musicologie - 60h

- ▶ Histoire de la musique (XVIIe-XVIIIe s.) - 18h
- ▶ Analyse musicale (XVIIe-XVIIIe s.) - 12h
- ▶ Histoire de la musique (1ère moitié XXe s.) - 18h
- ▶ Analyse musicale (1ère moitié XXe s.) - 12h

Module 2 Pratique et techniques de la musique - 60h

- ▶ Répertoires principaux - 27h
- ▶ Culture des répertoires principaux - 18h
- ▶ Langages principaux - 12h
- ▶ Concert de 2^{ème} année - 3h

Module 3 DNSPM - 44h

- ▶ Pratiques d'ensemble - 14h à 32h
- ▶ Matériaux musicaux - 12h à 30h
- ▶ Option - 12h

Module 4 Disciplines complémentaires (pôle Aliénor et Université) - 74h

- ▶ Enregistrement et montage - 18h
- ▶ Portfolio - 12h
- ▶ Sessions spécifiques - 24h
- ▶ CERCIP - 20h

TROISIÈME ANNÉE - L3
SEMESTRE 5 - 247h
Module 1 Musicologie - 66h

- ▶ Histoire de la musique (depuis 1945) - 18h
- ▶ Histoire de l'interprétation musicale - 18h
- ▶ Histoire de la musique Musiques actuelles - 18h
- ▶ Analyse musicale Musiques actuelles - 12h

Module 2 Pratique et techniques de la musique - 36h

- ▶ Répertoires principaux - 18h
- ▶ Culture des répertoires principaux - 18h

Module 3 DNSPM - 79h

- ▶ Pratiques d'ensemble - 14h à 32h
- ▶ Matériaux musicaux - 12h à 30h
- ▶ Stage d'immersion professionnelle 1 - 35h

Module 4 Disciplines complémentaires (pôle Aliénor et Université) - 59h

- ▶ Stage d'immersion professionnelle 2 - 35h
- ▶ Préparation et rapport de stage - 12h
- ▶ Médiation et outils d'insertion - 12h

SEMESTRE 6 - 269h
Module 1 Musicologie - 60h

- ▶ Histoire de la musique Jazz - 12h
- ▶ Analyse Jazz - 12h
- ▶ Histoire de l'interprétation musicale - 18h
- ▶ Ethnomusicologie - 18h

Module 2 Pratique et techniques de la musique - 51h

- ▶ Répertoires principaux - 21h
- ▶ Culture des répertoires principaux - 18h
- ▶ Concert de 3^{ème} année - 12h

Module 3 DNSPM - 56h

- ▶ Pratiques d'ensemble - 14h à 32h
- ▶ Matériaux musicaux - 12h à 30h
- ▶ Option - 12h

Module 4 Compétences transversales - 36h

- ▶ Informatique musicale - 12h
- ▶ Sessions spécifiques - 24h

CERCIP - 20h
PARCOURSUP

La procédure Parcoursup est obligatoire pour pouvoir s'inscrire en première année de licence à l'Université de Tours. Pour toute question sur l'admission en licence, contactez la Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle au :

- ▶ 02 47 36 81 70 / moip@univ-tours.fr

DEVENIR DES DIPLÔMÉS

Que deviennent les étudiants après l'obtention de leur diplôme ? Sont-ils en poursuite d'études ou en recherche d'emploi ? Retrouvez tous les résultats d'enquêtes auprès des étudiants de Licence sur :

- ▶ www.univ-tours.fr/devenirdesdiplomes